

Zeitschrift:	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber:	Aînés
Band:	6 (1976)
Heft:	7-8
 Artikel:	Quand les retraités "s'y mettent"... : victoire aux Gollières
Autor:	G.G.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-829935

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Quand les retraités
« s'y mettent »...*

Victoire aux Gollières

Tout beau, tout neuf, le grand chalet des Gollières a été bâti par des retraités bénévoles et enthousiastes.

Sacré « torrée » !

Vous savez ce que c'est : on se réunit entre amis sous les sapins, on ramasse du bois mort, on allume un feu. Dans les cendres incandescentes, on glisse un saucisson entouré de vieux journaux et de quelques patates. On débouche de précieux flacons, et c'est la fête. Les langues se délient : c'est à qui racontera la meilleure histoire.

Parfois, la rigolade fait place à des conversations plus sérieuses, à des idées qu'on développe, entre amis, sous les sapins, alors que la cendre refroidit. Il arrive aussi que l'une ou l'autre de ces idées s'impose aux esprits et se mette à germer...

Quatre murs, un toit

C'est ce qui s'est produit en 1961, au lieu-dit les Gollières, commune des Hauts-Geneveys, canton de Neuchâtel. Ce jour-là, autour d'une « torrée » géante, une foule de Neuchâtelois de l'extérieur, d'« expatriés », se groupèrent aux Gollières, histoire de fraterniser. La réunion fut si réussie que le serment fut fait de se retrouver tous les deux ans au même endroit. Et c'est ce jour-là également que l'idée d'un chalet fut lancée. On alla vite en besogne puisqu'une « Fondation des Gollières » naquit bientôt de l'Association des sociétés neuchâteloises hors canton, association groupant quelque 1000 membres et présidée par M. William Widmann, de Vevey. Un moniteur d'auto-école, M. Frédéric Pellaton,



d'Yverdon, fut nommé secrétaire général. Le coup de manivelle étant donné, le moteur se mit à ronfler et depuis lors, il ne s'arrêta plus.

Le but de l'association est éloquent et précise bien l'esprit fraternel qui préside à l'entreprise : resserrer les liens entre Neuchâtelois, maintenir les traditions et donner l'occasion aux gens du troisième âge et aux jeunes de passer des vacances dans le canton, en toute saison.

Dans une année...

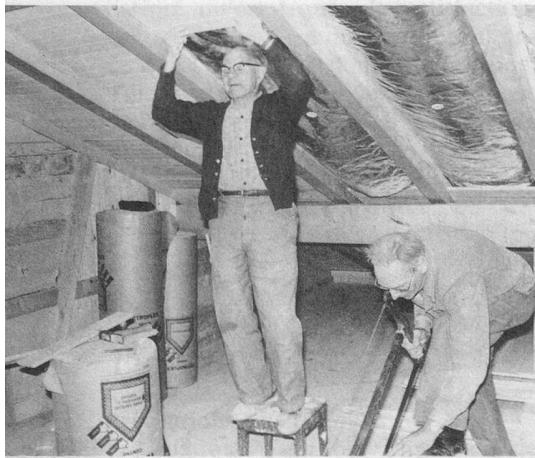
Un chalet ! Nos amis ont vu grand et ils ont eu mille fois raison. Car le beau chalet des Gollières — 20 mètres sur 10 et 4 étages — implanté sur un terrain de 3000 m², est aujourd'hui une magnifique réalité. Dans un peu moins d'une année, tout sera achevé. L'intérieur seul reste à aménager, à fignoler. Les Neuchâtelois hors canton s'y emploient.

Quinze années d'efforts, beaucoup de foi et d'enthousiasme, et, au départ, un encouragement de poids : le Conseil d'Etat neuchâtelois fit don du terrain ! Il fallut chercher des fonds, le devis initial s'élevant à 600 000 francs. Mais c'est là que l'histoire est

belle : le travail bénévole d'équipes représentant un effectif d'environ 80 fidèles (hommes et femmes), permit de ramener la somme à Fr. 300 000.—, nécessaire pour l'achat de matériaux. Depuis le 13 mars 1974, jour du début de l'entreprise, à cet été 1976, 1600 journées de travail bénévole ont été offertes par les intéressés. On vit le cordonnier, l'horloger, le monteur de stores, le fondé de pouvoir, etc., revêtir la salopette et devenir maçon, terrassier, menuisier, peintre. Seule la charpente fut commandée à des professionnels. Quant aux plans, ils sont

En avant-première, un pavillon de week-end fut acheté pour abriter les travailleurs bénévoles. Entre le chalet et le pavillon, le chemin a été baptisé « rue de la Grande-Truanderie ». Au centre, assis, M. F. Pellaton, secrétaire général.





1 dus à un retraité de Saint-Légier, M. Willy Renaud. Tout le reste fut réalisé par nos amis neuchâtelois. La qualité y est : le grand chalet des Gollières est un chef-d'œuvre. Il contient une salle à manger pour 120 personnes, une salle de jeux, un atelier et des vestiaires au rez-de-chaussée ; une cuisine, un logement pour le gardien, un dortoir et des chambres pouvant abriter plus de 60 personnes aux étages supérieurs. Avec le confort le plus moderne...

Tout est payé

Plusieurs membres de l'association, MM. F. Pellaton, d'Yverdon, et Georges Dubois, de Péry-sur-Bienne, en tête, s'adonnèrent avec foi et entrain à la recherche de capitaux. Les parts sociales s'enlevèrent comme des petits pains chauds. Il y eut des dons en argent et en matériel de diverses entreprises. Cette belle émulation a été bénéfique puisque le secrétaire Pellaton a pu nous dire, les yeux dans les yeux, avec fierté : « Et puis, vous savez, tout est payé. Nous n'avons pas de dettes ! »

Terminé, le beau chalet sera loué à des associations de personnes âgées et de jeunes. Des kermesses y seront organisées. Les Neuchâtelois vivant hors du canton ou à l'étranger y passeront



2



3

des journées inoubliables : le site est beau ; la vue sur le Val-de-Ruz, Chumont et un bout de lac, exceptionnelle. Ecoles, camps de vacances y seront les bienvenus. A des prix défiant toute concurrence.

Précision importante : nos vaillants bâtisseurs sont tous des retraités. Certains ont plus de 80 ans. Et n'oublions pas les dames qui se dépensent et continuent de le faire avec le meilleur entraînement. Importante est leur part dans la réussite finale.

Cette belle histoire méritait d'être contée. Une fois de plus, ce qu'on appelle le troisième âge a signé une œuvre durable. Ce faisant, il a prouvé que le courage, l'esprit de solidarité, la générosité et le savoir-faire sont à l'origine d'entreprises dignes d'admiration.

Sacré « torréé » !

Texte et photos : G.G.

Les personnes désireuses d'adhérer à l'Association des Neuchâtelois hors du canton, et celles qui s'intéressent à la Fondation des Gollières, peuvent s'adresser au secrétaire général Frédéric Pellaton, rue Léon-Jaquier 1, 1400 Yverdon (tél. 024/24 47 33).

1 Travaux de menuiserie sous le toit, effectués par MM. Georges Schmid, horloger, Biel, 76 ans, et Frédéric Pellaton, moniteur d'auto-école, Yverdon, 65 ans.

2 Les peintres au travail. Seul Ferdinand Olivier, 70 ans, de Vevey, est professionnel. M. Henri Zaug, cordonnier, La Tour-de-Peilz, 70 ans, a des aptitudes certaines.

3 Devant la porte d'entrée que l'on fignole : MM. William Sermet, monteur de stores, Lausanne, 62 ans ; Roger Klöti, menuisier, Genève, 68 ans, et Willy Renaud, entrepreneur, 62 ans, Saint-Légier.

4 Un bon moment : l'heure du thé-café-pain-fromage, dans la baraque. Dames et enfants sont présents. C'est une communauté vivante qui se groupe autour d'un chalet... pas comme les autres !



4